



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit 40810P

Identité du produit Slide Econo-Spray 3 Food Approved Mold Release

Autres moyens d'identification; Slide Econo-Spray 3 Food Approved Mold Release

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Industrial Mold Release

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Slide Products Inc.
430 Wheeling Road
Wheeling, IL 60090

Initial Supplier Identifier: CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ
VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS
ENTIÈREMENT CONFORME

Secours

Téléphone No Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

Service clientèle: Phone: 1-847-541-7220
Fax: 1-847-541-7986

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage**Danger**

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention] :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse] :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

[Disposition] :

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Heptane Numéro CAS: 142-82-5 Synonymes : Aucune information disponible	60 - 70	Flam. Liq. 2;H225 Asp. Tox. 1;H304 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H336 Aquatic Chronic 1;H410	Pas de données disponibles.
Petroleum gases, liquefied Numéro CAS: 68476-86-8 Synonymes : Aucune information disponible	25 - 35	Press. Gas;H280 Flam. Gas 1;H220	Pas de données disponibles.
Polypropylene glycol, monobutyl ether Numéro CAS: 9003-13-8 Synonymes : Aucune information disponible	1 - 5	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhalier les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
142-82-5	Heptane	ACGIH	200 ppm 400 ppm
		Alberta	400 ppm TWA; 1640 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m ³ STEL
		Colombie-Britannique	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Manitoba	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Nouveau-Brunswick	400 ppm TWA; 1640 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m ³ STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Nouvelle-Écosse	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Territoires du Nord-Ouest	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Nunavut	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Ontario	400 ppm TWA 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Île-du-Prince-Édouard	400 ppm TWA (listed under Heptane, all isomers) 500 ppm STEL (listed under Heptane, all isomers)
		Québec	400 ppm TWAEV; 1640 mg/m ³ TWAEV 500 ppm STEV; 2050 mg/m ³ STEV
		Saskatchewan	400 ppm TWA 500 ppm STEL
		Yukon	400 ppm TWA; 1600 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 2000 mg/m ³ STEL
9003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
68476-86-8	Petroleum gases, liquefied	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire	Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1. Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
Yeux	Lunettes de sécurité de protection recommandées.
Peau	Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Clair Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	70 °C / 159 °F
Point d'éclair	Not available
Taux d'évaporation	Faster than ether
Inflammabilité (solide, gaz)	Gaz extrêmement inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : 1.2 %
	Limite supérieure d'explosivité: 7.5 %
Tension de vapeur (Pa)	137 mm Hg
Densité de vapeur	Heavier than air
Densité	0.6288
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Heptane - (142-82-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Petroleum gases, liquefied - (68476-86-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
142-82-5	Heptane	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
9003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
68476-86-8	Petroleum gases, liquefied	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique

Inhalation L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Heptane - (142-82-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Petroleum gases, liquefied - (68476-86-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau Peut-être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950
Nom d'expédition des Nations unies	Aerosols	Aerosols, flammable (each not exceeding 1 L capacity)	Aerosols, flammable
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: 2.1 Sous-classe: n'est pas applicable	Classe: 2.1 Sous-classe: n'est pas applicable	Classe: 2.1 Sous-classe: n'est pas applicable
Groupe d'emballage	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (Heptane)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible



Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Heptane

Petroleum gases, liquefied

Polypropylene glycol, monobutyl ether

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

06/04/2025

NFPA

Health Hazards
Not determined

Flammability
Not determined

Instability
Not determined

Special Hazards
Not determined

HMIS

Health Hazards
1

Flammability
4

Physical Hazards
0

Personal Protection
B

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document